# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN 3 NOVEMBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
No 8, rue de Chartres,

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-[illegible] du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
***Richard Hagan.***

SECOND DISTRICT: J. ARISTIDE LANDRY.
TROISIEME DISTRICT: R. A. UPTON.
QUATRIEME DISTRICT: JOHN MOORE.

LEGISLATURE.
POUR LE SENAT:
JAMES ROBB, J. P. BENJAMIN.

*Pour Représentans à la Chambre.*

[illegible] WM. T. CAMPBELL,
W. H. SUMMERS,
[illegible] A. P. SIMPSON,
C. C. LATHROP,
CHS. J. LEEDS,
[illegible] H. J. RANNEY,
C. M. WATERMAN,
J. N. HAWTHORNE,
SIDNEY STORY,
J. W. FRICE,
THOMAS CURRY,
[illegible] DISTRICT: F. A. LUMSDEN,
W. M. FLEMING,
J. G. SEVER,
[illegible] DISTRICT: JULES BENIT,
HIPPOLITE MOSSY,
P. DEVERGES,
[illegible] DISTRICT: A. LAROSE,
LOUIS SURGI,
[illegible] DISTRICT: ADOLPHE TREMÉ,
JOSEPH SOLOMON,
[illegible] DISTRICT: JOHN LAIDLAW.

***PROGRAMME WHIG***

Le parti whig est le parti conservateur du [illegible] dont les principes sont les plus favorables au développement de l'industrie nationale et [illegible] comme les seuls moyens d'amélioration [illegible] d'une administration sage, juste [illegible].

Nous considérons la Constitution comme une [illegible], honorable et utile, dictée [illegible] de patriotisme éclairé. Toute [illegible] aurait pour but d'en altérer l'autorité [illegible] la salutaire influence, qu'elle [illegible] les Etats des destinées [illegible] et contraire aux [illegible].

[illegible] Constitution de l'Etat n'a pas produit [illegible] importants qu'on en attendait. Elle [illegible] entrave le développement de nos ressources [illegible] aux progrès de l'agriculture [illegible] l'énergie du peuple. Le [illegible] pour la législature qui ne [illegible] la convocation immédiate, par cet[illegible] d'une convention chargée de [illegible] la loi organique de la Louisiane [illegible] les citoyens dans leur [illegible] et de rendre à l'Etat le rang qu'il occupait [illegible] les autres membres de la Confédération.

Parmi les modifications et les changemens [illegible] dans la Constitution et dans la loi nous [illegible]:

La reconnaissance du principe de l'élection [illegible] par le peuple.

[illegible] notable diminution des frais de justice, [illegible] la paroisse d'Orléans, afin que le peuple [illegible] de l'impôt le plus criant qui existe [illegible].

[illegible] protégeant dans une sage mesure, le débiteur contre son créancier, afin que le premier [illegible] conserver une petite partie du salaire qu'il [illegible] des biens qui sont absolument nécessaires [illegible].

[illegible] l'établissement de banques libres ne laissant [illegible] désirer sous le rapport des garanties lesquelles [illegible] en augmentant le capital offriront un [illegible] de circulation qui pourra toujours être converti [illegible] argent monnayé.

[illegible] La concession du pouvoir nécessaire pour [illegible] multiplier dans l'Etat les chemins de fer, [illegible] et toutes autres industries qui sont de [illegible] encourager le travail et à développer les [illegible] de la Louisiane.

[illegible] d'un meilleur système d'instruction [illegible] afin de mettre l'instruction et les lumières [illegible] portée de toutes les classes de la société.

AUX ELECTEURS.

[illegible] électeurs comprennent toute la gravité [illegible] qui absorbe les deux partis. Il ne [illegible] seulement de faire triompher quelques [illegible], mais de faire triompher une [illegible] des doctrines, des principes.

[illegible] est un des Etats les plus arriérés [illegible] sous bien des rapports; le moment [illegible] de la retirer de cette fausse voie [illegible] dans les mêmes conditions de [illegible] le Nord, le Sud et l'Ouest.

[illegible] se meurt, notre inaction [illegible] nous accable. Il est inutile de [illegible] de se plaindre, aux doléances il [illegible] L'ACTION. A l'œuvre [illegible] qui désirez que la Louisiane [illegible] dans l'Union le rang honorable qu'elle [illegible] autrefois.

Le parti whig vous offre un programme dont [illegible] ne tarderait pas à rétablir l'ancienne [illegible] de l'Etat. Soutenez ce programme, [illegible] comme whig au moins comme [illegible] sincères du pays. Vos intérêts les plus [illegible] sont en jeu. Tandis que les démocrates se [illegible] ou font une sourde opposition aux [illegible] qui seules peuvent ramener le [illegible] parmi nous, les whigs s'engagent [illegible] à réviser la Constitution qui empêche [illegible] progrès dans cet Etat, à [illegible] qui appelleront ici les [illegible] étrangers, à multiplier les écoles [illegible] l'enfant du pauvre reçoit une éducation [illegible] de l'enfant du riche, à établir [illegible] chemins de fer pour relier toutes les [illegible] de l'Etat et pour sur les marchés de la [illegible] Orléans des denrées de toutes sortes [illegible] l'abondance fera tomber les prix, à obtenir la réduction des frais de justice, à supprimer [illegible] impôts inutiles ou vexatoires, à protéger dans une sage mesure les débiteurs malheureux.

[illegible] ce que nous nous proposons et ce que [illegible] si le peuple se range de nos [illegible].

[illegible] ceux qui veulent l'émancipation de [illegible] et l'inauguration d'un nouvel ordre [illegible] passent sous notre étendard et [illegible] avec nous la cause du progrès.

[illegible] avant! En avant!!

VOTEZ DE BONNE HEURE.

Nous engageons nos amis à voter de bonne heure. Qu'ils accomplissent ce devoir en sortant de chez eux, car quelque obstacle imprévu [illegible] les empêcher plus tard de le remplir. [illegible] votant de bonne heure on échappe à la foule [illegible] le temps de s'occuper de la cause. [illegible] pas de voter soi-même; il faut amener aux polls les électeurs tièdes ou indifférens [illegible] négligent souvent pas à y aller. Mettons-[illegible] à l'œuvre et nos adversaires seront [illegible].

Aux polls, whigs! Aux polls, amis de Freret!

AUX CHALLENGERS.

[illegible] comme de coutume dans chaque [illegible] des challengers chargés de veiller à la sincérité [illegible] scrutin. Nous recommandons à nos [illegible] la FERMETE. Qu'ils ne se laissent [illegible] intimider par les menaces et les vociférations [illegible] s'élèveront autour d'eux. La FRAUDE se prépare, la fraude s'organise; soyons sur [illegible] gardes. De coupables tentatives auront [illegible] dans tous les wards, mais nous saurons les [illegible]. Les challengers rempliront leur devoir, [illegible] à le croire, avec une inébranlable [illegible]. Ils s'opposeront à la réception [illegible] bulletins illégaux. Ils feront [illegible] tous ceux dont ils suspecteront [illegible]. Ce que veulent les whigs, c'est [illegible] sincère de la volonté du peuple.

Challengers! gardez surtout un imperturbable sang froid.

Résolus, mais ne vous emportez pas.

[illegible] calmes devant l'orage.

Ne vous laissez émouvoir sous aucun prétexte.

[illegible] CALMES, soyez FERMES; c'est le [illegible] moyen de repousser la fraude et de maintenir [illegible] la sincérité du scrutin.

M. FRERET ET M. MARIGNY.

L'élection du shérif nous paraissait douteuse [illegible] quelque temps, le triomphe de M. Freret [illegible] aujourd'hui assuré. Ce digne et [illegible] citoyen, l'ami du pauvre, le protecteur des malheureux, sera le successeur de M. Lewis et exercera les importantes fonctions qu'ont voulu lui confier ses amis et le public.

Les whigs sont tous, à quelques rares exceptions près, en faveur du candidat indépendant, et les électeurs de la Seconde Municipalité voteront EN MASSE pour M. Freret. Nous avons longtemps combattu, mais le triomphe va enfin couronner nos efforts. Le peuple se prononcera aujourd'hui entre M. Marigny et M. Freret, et c'est le nom de celui-ci qui sortira triomphant du scrutin.

EXAMINEZ VOS TICKETS.

De faux tickets sont partout en circulation. Que les whigs aient soin de ne se munir que de bulletins authentiques. On en voit de tous côtés qui portent ce titre "*Whig Ticket*," et qui renferment plus d'un nom locofoco. On cherche à les introduire en fraude dans notre parti. Personne, nous l'espérons, ne s'y laissera prendre. Les tickets préparés par le comité central whig portent en tête ces mots "RAIL-ROADS AND INTERNAL IMPROVEMENTS" avec une locomotive et des wagons. En voici le *facsimile*:

WHIG TICKET.

RAIL ROADS

AND
INTERNAL IMPROVEMENTS.

Il importe cependant de lire TOUS les noms du ticket et ceux-là surtout qui *sont imprimés en petites lettres*. Qu'aucun de nos amis ne se laisse surprendre!

AUX INSPECTEURS.

Le sort des élections dépend en grande partie des inspecteurs. Nous espérons qu'ils REPOUSSERONT *impitoyablement tous les votes frauduleux*. Les inspecteurs sont de véritables magistrats ayant plein pouvoir d'agir en cette qualité pour tout ce qui a rapport à l'élection qu'ils président. La sincérité du scrutin leur est confiée; qu'ils ne la laissent pas violer par ces gens sans foi ni loi qui sont embrigadés par des meneurs.

Les inspecteurs sont les représentans de la loi; ils seront inflexibles comme elle. Nos adversaires auront recours à la fraude; ils la préparent de longue main. Mais nous sommes avertis et nous saurons faire avorter leurs criminels desseins.

Inspecteurs, soyez prudens, calmes, inébranlables.

Inspecteurs, lisez à ceux dont on cherchera à exploiter l'ignorance, les lois pénales décrétées contre les personnes qui exercent illégalement le droit de suffrage.

Inspecteurs, soyez sur vos gardes et remplissez tout votre devoir.

AUX CITOYENS NATURALISÉS.

Les citoyens naturalisés se souviendront qu'ils ne peuvent voter que DEUX ANS *après la date de leur naturalisation*.

Ceux qui dérogent à ce vœu de la Constitution s'exposent à des peines rigoureuses. Il ne s'agit de rien moins pour les contrevenans que *des travaux forcés* AU PENITENTIAIRE.

Il faut que tous les citoyens, soit natifs soit d'origine étrangère, se soumettent à la Constitution de l'Etat. La violer est un acte criminel que la loi doit atteindre et punir.

Mais nous espérons que les citoyens naturalisés ne se laisseront pas exploiter par les locofocos. Ils refuseront de servir d'instrumens à ces derniers dont l'unique but est d'assurer le triomphe de leur parti, dussent-ils, pour arriver à ce résultat, compromettre tous ceux dont ils se servent et dont ils prétendent faussement être les amis.

M. HAGAN ET M. ST-MARTIN.

Les électeurs du premier district sont appelés à se prononcer entre M. HAGAN et M. ST-MARTIN.

Peuvent-ils balancer un instant?

Voyons, nous le demandons aux hommes de bonne foi, à quelque parti qu'il appartiennent, lequel de M. Hagan ou de M. St-Martin est le plus capable de nous représenter au Congrès?

Est-ce M. St-Martin qui n'a pas eu le courage de haranguer une seule fois ses concitoyens?

Est-ce M. St-Martin qui a écrit au sujet du compromis une lettre fort équivoque, et dont on ne connaît même pas les opinions politiques?

Est-ce M. St-Martin qui s'entoure de mystère et se cache dans l'ombre?

Est-ce M. St-Martin qui une fois au Congrès serait obligé par impuissance, d'assister sans mot dire à la flagellation de ses commettans! qui aux calomnies dirigées contre les Louisianais ne pourrait opposer que le silence qui est un demi aveu!

Est-ce bien M. St-Martin que les électeurs du premier district enverraient au Capitole?

Oh! non c'est impossible.

Notre représentant sera M. RICHARD HAGAN dont nous connaissons au moins les doctrines et les tendances. M. Hagan qui n'a pas *à la fois* comme son compétiteur osé se présenter devant le peuple pour lui faire connaître les principes qui régleront sa conduite au Congrès.

M. Hagan est un homme à convictions arrêtées et nous savons ce que nous pouvons attendre de lui. Si nous l'élisons au Congrès, il nous rendra d'utiles services et il nous représentera dignement à Washington.

Electeurs, avant de présenter votre bulletin aux inspecteurs, cherchez-y le nom de M. RICHARD HAGAN. Sur des tickets qui semblent authentiques se trouve le nom de M. St-Martin. Ce sont de faux tickets; rejetez-les.

Encore une fois, votez pour M. HAGAN afin d'avoir au Congrès un représentant dont vous puissiez vous enorgueillir.

Y AURA-T-IL DES DUPES!

Y aura-t-il des DUPES? voilà ce que l'on se demande de toutes parts. Trouvera-t-on des whigs assez aveugles pour accorder leurs suffrages à M. MANDEVILLE MARIGNY! Nous espérons que non.

M. Mandeville Marigny est le candidat LOCOFOCO.

M. Mandeville Marigny est le représentant du parti LOCOFOCO.

Le triomphe de M. Mandeville Marigny sera en même temps le triomphe des LOCOFOCOS.

Un whig peut-il donc consciencieusement voter pour M. Mandeville Marigny?

Eh! non, et ceux qui auraient la faiblesse de se prêter docilement aux manœuvres de nos adversaires seront des DUPES—des dupes que les démocrates seront les premiers à railler lorsque le résultat de l'élection sera connu.

Se résigneront-ils à ce triste rôle? Consentiront-ils à tirer les marrons du feu pour leurs bons amis les locofocos? Non, c'est impossible.

Les whigs resteront fidèles à leur parti et ne tomberont pas niaisement dans le piège que leur tendent les démocrates.

Votons tous pour le candidat indépendant, qui est d'ailleurs whig; le succès de M. Freret empêchera au moins le triomphe des locofocos.

CHEMINS DE FER.

Notre parti est celui du progrès; le parti locofoco est celui du *statu quo*, de l'inertie, de l'IMMOBILITÉ.

La situation de la Louisiane est lamentable; il nous faut absolument la modifier pour ramener la prospérité qui nous a graduellement abandonnés. Le moyen le plus efficace pour arriver à ce résultat est de créer des CHEMINS DE FER.

Nos adversaires en ont peur comme de toute espèce d'amélioration publique. Ils tiennent à leur grotesque constitution de 1845 qui paralyse l'essor de l'Etat, tue le commerce, éloigne de nous les capitaux et impose une foule d'entraves à l'exécution des grands projets d'intérêt public.

C'est cette Constitution que les whigs veulent démolir pour la remplacer par une charte réellement démocratique, une charte qui permette au travail de produire ses fruits et aux pauvres d'aspirer à la fortune.

DES CHEMINS DE FER! DES CHEMINS DE FER! le peuple le veut et il les aura, car la Louisiane se meurt. Il en est temps encore; sachons retenir ici le commerce qui menace de nous abandonner entièrement. Travaillons TOUS à sauver l'Etat, à sauver la Nlle Orléans. Les whigs se sont proposé la régénération matérielle de la Louisiane; ils y parviendront avec le concours du peuple.

COMITES DE VIGILANCE.

Nous comptons beaucoup sur les comités de vigilance. Qu'ils travaillent avec ardeur *jusqu'à la dernière minute* de l'élection. Leur devoir est de faire voter TOUS les whigs, de conduire aux polls ceux de nos amis qui par apathie seraient tentés d'en rester éloignés. Du zèle, de l'activité, voilà ce que les whigs attendent de leurs comités de vigilance. Qu'ils justifient la confiance générale.

COLLISION—Le steamer *Buckeye State* a abordé, le 23 de ce mois, la goëlette *Saratoga*, sur le lac Erie et l'a coulée. Trois personnes ont péri.

NOTRE PROGRAMME.

Nous avons souvent dit que le parti whig est le parti du progrès. Qu'on lise notre programme et qu'on ose soutenir le contraire. Où est donc celui de nos adversaires? Que veulent-ils? Où vont-ils? Le peuple ignore.

Les whigs, eux, ont dit toute leur pensée, formulé tous leurs vœux. Leurs principes et leurs tendances sont également connus. Tandis que les locofocos se taisent, nous nous prononçons franchement sur toutes les grandes questions publiques.

Nous demandons la suppression de l'absurde Constitution dont les démocrates ont eu le triste honneur de doter la Louisiane.

Nous demandons la cessation d'un état de choses qui conduit la Louisiane à sa ruine.

Nous demandons des chemins de fer et des banques libres pour faire revivre notre commerce qui s'en va, pour donner une nouvelle impulsion aux affaires qui languissent, pour arrêter la décadence de la Nlle-Orléans.

Nous demandons pour nous et pour nos adversaires, pour les citoyens américains de toute origine, pour le PEUPLE enfin:

1o—La reconnaissance du principe de l'élection des juges par le peuple.

2o—Une notable diminution des frais de justice surtout dans la paroisse d'Orléans, afin que le peuple soit délivré de l'impôt le plus criant qui existe dans le pays.

3o—Une loi protégeant dans une sage mesure, le débiteur contre son créancier, afin que le premier puisse conserver une petite partie du salaire qu'il gagne et des biens qui sont absolument nécessaires pour vivre.

4o—L'établissement de banques libres ne laissant rien à désirer sous le rapport des garanties, lesquelles tout en augmentant le capital offriront un moyen de circulation qui pourra toujours être converti en argent monnayé.

5o—La concession du pouvoir nécessaire pour établir et multiplier dans l'Etat les chemins de fer, les fabriques et telles autres industries qui sont de nature à encourager le travail et à développer les ressources de la Louisiane.

6o—L'adoption d'un meilleur système d'instruction publique afin de mettre l'instruction et les lumières à la portée de toutes les classes de la société.

AUX NÉGOCIANTS ET MARCHANDS.

Nous apprenons que certains négocians refusent parfois d'accorder à leurs commis le temps nécessaire pour aller voter. C'est là une grave accusation, et nous avons véritablement peine à croire à une pareille indignité. Voter n'est pas seulement pour les citoyens un droit, un privilège, c'est aussi un DEVOIR.

Aucun négociant, nous l'espérons, n'aura le triste courage d'interdire à ses employés l'exercice d'un droit qui parmi des citoyens américains doit être inviolable. S'il en était autrement, nous nous verrions forcés de signaler les coupables et d'appeler sur eux l'animadversion publique.

Point d'entrave au droit de suffrage. Le peuple est appelé à exprimer sa volonté. Il fait aujourd'hui acte de souverain. Qu'on n'essaie point d'attenter à sa liberté.

POINT DE MONOPOLE!

Les démocrates s'élèvent contre le MONOPOLE et ils ont raison. Eh bien! qu'ils essaient de mettre leurs actes d'accord avec leurs principes.

Est-il juste, est-il convenable, est-il prudent, nous le demandons à nos adversaires comme à nos amis, de réunir dans une même famille, les *charges les plus lucratives de l'Etat!*

M. BERNARD MARIGNY, père de M. MANDEVILLE MARIGNY, occupe la place de CONTROLEUR DES ALIENATIONS, qui lui donne bon an mal an environ QUINZE MILLE PIASTRES de revenu net. Or, la place de sherif à laquelle aspire le fils de M. Bernard Marigny, donne un revenu net d'environ QUARANTE MILLE PIASTRES.

Additionnons. Quinze mille d'un côté et quarante mille de l'autre, soit:

| | |
|---|---|
| A. M. MARIGNY, père, | $15,000 |
| A. M. MARIGNY, fils, | 40,000 |
| Total, | $55,500 |

N'est-ce pas là un total beaucoup trop considérable pour une seule famille! Est-ce là de la démocratie! Est-ce là seulement de la justice!

Non! Non!! répartissez les salaires, distribuez les charges, mais, au nom de Dieu! ne créez point de CLASSE PRIVILEGIEE, vous qui vous dites démocrates et qui prétendez avoir du monopole une horreur profonde.

CINQUANTE-CINQ MILLE PIASTRES EN UN AN à deux personnes de la même famille, c'est énorme, c'est exorbitant. C'est fonder parmi nous une véritable aristocratie d'argent. C'est introduire dans la société républicaine de dangereux élémens. C'est préparer pour l'avenir des dangers qu'il sera difficile, peut-être même impossible de conjurer.

*Point de* MONOPOLE! POINT DE MONOPOLE!!

ENCORE UNE AGRESSION!!

Les locofocos ont dignement terminé la campagne électorale. Ils ont dès le principe abusé de notre patience et de notre longanimité. Samedi soir ils attaquaient encore dans la rue d'Apollon un club indépendant de la Seconde Municipalité. M. GEORGE POTIER, vice-président de ce club, nous a fourni les détails de cette inqualifiable agression. Il a été personnellement assailli ainsi qu'une partie des membres. Les locofocos se sont précipités sur eux avec violence, et, nous regrettons de le dire, plusieurs de nos amis ont été blessés.

Les hommes sages des deux partis, les citoyens qui respectent encore le DROIT, la JUSTICE, la LOI, protesteront aujourd'hui contre ces odieuses violences en soutenant unanimement M. JAMES P. FRERET, contre qui certains hommes et certaines cliques semblent animés d'une ardeur sauvage.

PROCESSION WHIG.

La procession whig de samedi soir a été une imposante démonstration. Le cortège était immense, de l'aveu même de nos adversaires qui ne s'attendaient pas à une pareille foule. Les amis de M. Fréret étaient pleins d'enthousiasme et ont donné à penser aux partisans de M. Marigny. Nous ne voulons pas aborder les détails de cette manifestation: les articles de ce genre ne sont plus nécessaires.

NOTRE CORRESPONDANCE.

Les journaux européens que le *Niagara* a dû nous apporter ne nous ont point été transmis hier par la malle, mais notre correspondance de Paris y supplée largement. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la lettre de M. TEXIER; cet éminent écrivain y trace de main de maître le tableau de la situation des partis en France. Nous recommandons ses correspondances qui sont peut-être les plus complètes et les plus consciencieuses de toutes celles qui sont envoyées en Amérique. M. Texier n'est pas seulement un publiciste d'un remarquable talent et un écrivain de premier ordre; il occupe dans le journalisme parisien un rang très distingué et dans le monde une position qui lui permet d'être initié aux secrets politiques les plus importants.

RIO GRANDE.

Le steamer *Fanny*, capitaine Auld, arrivé hier soir de Brazos Santiago, nous a apporté des nouvelles du théâtre de la guerre. Carbajal s'est emparé de la partie ouest de la ville de Matamoros et s'y maintient. Il n'est qu'à une très petite distance du quartier général du général Avalos, mais celui-ci a huit pièces de canon et paraît déterminé à résister jusqu'à la dernière extrémité. Carbajal, d'une autre part, voulant épargner la ville, déploie la plus grande prudence et n'a recours à l'artillerie que quand la nécessité l'exige impérieusement.

Le 23 du mois dernier le feu a pris à un grand édifice de Matamoros, connu sous le nom de *Delario*. Les flammes se sont communiquées aux maisons voisines qui ont tous été réduites en cendres. Un nouvel incendie a éclaté le 25 et a détruit le vaste magasin de M. Lopez avec toutes les marchandises qui s'y trouvaient et dont la valeur s'élevait à cinquante ou soixante mille piastres.

Le général Avalos a rendu le 23 du mois dernier un décret en vertu duquel il est ordonné aux troupes de fusiller tous les Américains qui paraîtront dans les rues.

Le steamer de guerre mexicain *Neptuno* est arrivé à Brazos le 20 octobre avec cent cinquante hommes commandés par le général Garay. Sur un ordre du commandant du fort Brown, ces troupes ont été transbordées sur le steamer des Etats-Unis *Mentoria*, qui se mit immédiatement en route pour Matamoros, mais le colonel Carbajal ayant protesté contre cet acte des autorités militaires des Etats-Unis, le commandant du fort a donné l'ordre au steamer de retourner à Brazos.

M. J. H. Longstreth, un des plus respectables négocians de Matamoros, ayant monté sur le toit de sa maison, a reçu un coup de feu à travers le corps et a succombé à sa blessure le 23 du mois dernier.

Le consul américain J. F. Woddill s'étant transporté sur le théâtre de l'incendie dont nous rendons compte plus haut, a reçu également un coup de feu à la joue. Le capitaine Ford a été blessé en même temps, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Aux dernières dates, la perte des séditieux à Matamoros ne s'élevait qu'à trois morts et quinze blessés. Le général Avalos a eu de son côté 150 morts et blessés; il a été lui-même blessé.

MEXIQUE.

La goëlette *Robert Spedden*, arrivée hier dans notre port, nous a apporté des journaux de Vera Cruz jusqu'au 23 octobre. Le gardecôte américain *Forward* était mouillé dans ce dernier port et se disposait à mettre à la voile pour retourner aux Etats-Unis dès que les dépêches de M. Letcher, notre ministre à Mexico, seraient portées à bord.

Le brick *Tehuantepec* est arrivé à Vera Cruz le 21 octobre.

Nos journaux de Mexico vont jusqu'au 11 octobre. Le Congrès, après des délibérations qui n'ont pas duré moins d'un an, a enfin adopté la loi qui rétablit le *derecho de consumo* ou droit de consommation. Le point sur lequel la Chambre des députés et le Sénat étaient en désaccord reposait uniquement sur la destination des produits du droit: l'une voulait que ces produits appartinssent exclusivement au trésor fédéral, l'autre prétendait qu'ils fussent partagés entre les Etats et la fédération.

M. Letcher, ministre des Etats-Unis, est arrivé à Mexico le 8 octobre.

Le gouvernement a demandé au Congrès l'autorisation de lever un corps d'armée de 2,500 hommes et de le diriger sur le Rio Grande où a éclaté le mouvement insurrectionnel dont Carbajal est le chef. Les journaux s'y opposent en disant que les deux tiers des soldats auraient déserté avant d'arriver à Matamoros.

Le trésor mexicain est toujours à sec. Don José Julian Reyes, gouverneur de San Luis, a été mis en accusation pour avoir contrairement à la Constitution dissout la législature de l'Etat.

***Nouvelles d'Europe.***

La malle ne nous ayant pas transmis nos journaux européens, nous allons emprunter aux feuilles du nord les quelques détails intéressans qui s'y trouvent.

Kossuth n'était pas encore arrivé à Southampton le 10 octobre. Il y était néanmoins attendu incessamment et on faisait de grands préparatifs pour le recevoir.

Aux dernières dates, des bruits de modification ministérielle circulaient à Londres.

La foule continue à se porter au Palais de Cristal dont la fermeture est prochaine.

Le vicomte Bolingbroke est mort en Angleterre le 7 octobre.

En France, le département du nord a offert au prince de Joinville la candidature pour l'Assemblée législative, le prince l'a refusée.

La session de la Chambre danoise a été ouverte le 6 du mois dernier. Le discours du roi a été fort applaudi.

On doute maintenant que les troupes françaises se retirent de Rome. Le pape paraît avoir accepté ouvertement la protection de l'Autriche.

L'empereur a quitté la Lombardie pour Vienne le 2 octobre.

Rien de nouveau d'Espagne.

L'Autriche rassemble un corps d'armée sur la frontière turque.

SITUATION DES BANQUES.

Le tableau de la situation des banques pour le mois d'octobre paraît aujourd'hui dans notre partie anglaise.

Le passif des différentes banques de la Nouvelle-Orléans est de $11,739,214—61; leur actif s'élève à $17,502,274—50.

Les billets en circulation représentent une valeur de $3,504,274—90 et sont ainsi répartis: Banque de la Louisiane, $175,541, Banque du Canal, $906,170, Banque de l'Etat de la Louisiane, $1,003,800, Banque des Artisans, 587,230, Banque de l'Union, [illegible], Banque des Citoyens, $10,731—75, Association Consolidée, $5,064—15.

Les espèces que possèdent les sept banques que nous venons de nommer s'élèvent à un total de $4,255,351—41, divisé comme suit: Banque de la Louisiane, $1,548,023—26, Banque du Canal, $474,957, Banque de l'Etat de la Louisiane, $1,107,017—10, Banque des Artisans, $762,900—33, Banque de l'Union, $35,094—58; Banque des Citoyens, $24,405—99, Association Consolidée, $2,183—15.

CANADA.—Le nouveau ministère canadien est enfin constitué. Le cabinet est maintenant au complet. M. Jenny, de Montreal, ayant été nommé commissaire des travaux publics, et M. Taché, receveur général.

## Correspondance de l'Abeille.

PARIS, 9 octobre.

A M. L'ÉDITEUR DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

*Monsieur,*

La candidature de M. le général Changarnier est officiellement posée par l'*Opinion Publique*, un des journaux du parti légitimiste, cette résolution prise par l'*Opinion Publique* d'arborer franchement un drapeau est un fait considérable en ce qu'il déjoue la tactique des meneurs du parti légitimiste et des chefs de l'école doctrinaire; ces messieurs dans un conciliabule qui avait été tenu à Champlatreux demeure seigneuriale de M. Molé, avaient dressé un plan dont l'exécution aurait amené tout simplement la suppression complète du suffrage universel et en dernière analyse une restauration. Ce conclave de Burgraves était composé de M. Molé, de M. Pastoret, agent du comte de Chambord, du duc de Valmy, de M. Berryer, et de M. Guizot. M. Guizot avait été l'âme et la parole de la réunion; et il demandait que les légitimistes et les conservateurs ne portassent aucun candidat aux élections présidentielles de 1852. "Les élections de l'Assemblée législative devant se faire, avait-il dit, au mois de janvier prochain, c'est vers les élections des représentans qu'il faut porter toute notre activité; ayons une majorité royaliste et nous serons maîtres de la situation; de cette façon nous pourrons décider qu'il n'y a pas lieu à procéder à de nouvelles opérations électorales pour la nomination d'un président. Nous prorogerons le prince Louis Bonaparte de deux années et dans ces deux années nous revisserons, taillerons et amputerons à notre guise de façon à amener sans secousse le renversement définitif de la République." Ce plan avait été adopté avec enthousiasme, mais voici un journal qui était dans le secret et qui refuse de se soumettre à cette tactique. Le secret est divulgué aujourd'hui; doctrinaires et légitimistes ne sont donc plus à craindre.

D'un autre côté, M. Louis Bonaparte qui savait tout ce qui se tramait dans le camp de la légitimité et de la doctrine prenait ses précautions pour ne pas tomber sous la tutelle de ses alliés bien décidés à le briser comme un instrument inutile le jour où ils seraient maîtres de la situation. M. Louis Bonaparte comprenant que la loi du 31 mai qui restreint le suffrage universel est surtout favorable aux légitimistes et aux conservateurs a pris la résolution de demander le rappel de cette loi. L'Assemblée se réunit le 4 du mois prochain; le président dans son message invitera l'Assemblée à rétablir le suffrage universel; déjà il est question d'un changement de cabinet. M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur céderait la place à M. Odilon Barrot. M. Léon Faucher serait suivi dans sa retraite par M. De Crouseilhes ministre de l'instruction publique, et ses autres confrères moins MM. Baroche et Fould exceptés. Le premier est ministre des affaires étrangères, le second des finances. MM. Baroche et Fould sont, à ce qu'il paraît, des immeubles ministériels; ces deux hommes d'Etat passent avec raison pour les chevaux à toute selle de l'Elysée.

Mais il est question depuis quelques jours d'une nouvelle alliance qui ne laissera pas de causer de nombreux éblouissemens. On dit, et tout semble vérifier les bruits qui circulent, que M. de Girardin, le rédacteur en chef de la *Presse*, et qui a fait depuis un certain temps de son journal un organe socialiste, passe au président avec armes et bagages. M. de Girardin, cet esprit inquiet qui a couru dans tous les camps, et qui est dévoré par la passion du pouvoir, avait en beau se donner corps et biens à ces nouveaux amis du socialisme, il ne parvenait pas à dissiper les soupçons qui planaient sur sa personne. Un personnage interlope, moitié français moitié anglais, M. le comte d'Orsay, le roi du gilet et de la cravate, qui a vécu pendant vingt ans à Londres dans l'intimité des lady Blessington, M. D'Orsay, ce successeur de Georges Brummel, expulsé d'Angleterre à cause de ses dettes, profita de la position embarrassée de M. Emile de Girardin pour lui faire des ouvertures. M. D'Orsay est un ancien ami de Louis Napoléon. Quand celui-ci arriva à Londres après son départ de la Suisse, ce fut le brillant *Leader* qui lui ouvrit la porte des salons aristocratiques. M. D'Orsay vint donc trouver M. de Girardin et lui expliqua tout ce que sa nouvelle situation avait de fâcheux pour ses ambitions ultérieures; il lui donna à entendre que Louis Napoléon était désolé de voir un homme d'une si haute intelligence, etc., etc., précipité dans un parti extrême et se fermant volontairement les avenues du pouvoir; bref, il fit miroiter devant le regard du rédacteur en chef de la *Presse* toutes les brillantes perspectives de la terre promise, si bien, que M. de Girardin déclara qu'il était prêt à soutenir la candidature de Louis Bonaparte si la loi du 31 mai était rapportée. Cette loi du 31 mai a été le point sur lequel M. de Girardin a passé du socialisme à l'Elysée. D'ici à quelques jours l'évolution qui a commencé déjà sera définitivement accomplie.

Vous savez déjà que M. de Lamartine qui dirige aussi un journal, le *Pays*, s'est rallié à la candidature illégale de Louis Bonaparte. Cette conversion subite d'un homme qui s'est converti tant de fois, est également l'œuvre de M. D'Orsay, à ce qu'on assure; ce que je puis vous affirmer c'est que M. D'Orsay est au dernier bien avec M. de Lamartine et qu'il le voit très souvent. Grâce à son ambassadeur ténébreux, l'Elysée qui n'avait eu jusqu'à ce jour qu'un seul homme et un seul journal pour le défendre, M. le docteur Véron et le *Constitutionnel*, va donc avoir en sus M. Lamartine et le *Pays*, M. de Girardin et la *Presse*.

La candidature Joinville en est toujours là, n'avançant ni ne reculant d'une semelle. Il y a une douzaine de jours les amis du prince, MM. Thiers, de Remusat, Jules de Lasteyrie frère, du gendre de Lafayette, avaient rédigé un manifeste. Ce manifeste envoyé à Claremont pour que le prince y apposât sa signature, revint à Paris tel qu'il en était parti. Le prince de Joinville aurait écrit à ce sujet une lettre à M. Remusat pour lui faire savoir que le moment n'était pas venu de lancer une proclamation et qu'il fallait attendre la discussion de la proposition Creton. Cette discussion viendra dans les premiers jours de la rentrée; si l'assemblée vote le rappel des princes exilés, la candidature du d'elle même et la proclamation suivra sur le champ; si au contraire, la proposition est rejetée, ce qui est probable, le prince aviera sur le parti à prendre et ses amis prétendent qu'il puisera alors dans l'intérêt qu'excitera le maintien de la loi d'exil de nouvelles sympathies et une nouvelle force.

Du candidat démocratique il n'en n'est pas encore possible de vous dire un mot, on cite quelques noms mais on ne s'arrête à aucun; jusqu'à ce moment le personnage qui semble avoir le plus de chances est M. Carnot, l'ancien ministre du gouvernement provisoire. M. Carnot dont le nom est très populaire et qui est en même temps un homme d'une grande modération, ne serait peut être pas un mauvais choix. On espère que toutes les fractions du parti démocratique s'entendront sur un seul nom. Dieu le veuille! Le mois prochain des délégués de tous départemens viendront à Paris; un conclave sera formé et dans ce conclave on arrêtera une candidature sérieuse. Le *Siècle*, le *National*, la *République*, la *Révolution*, nouveau journal qui vient d'être fondé par M. Xavier Durrieu, ancien représentant, se sont promis de marcher d'accord sur la question présidentielle.

En ce moment, Louis Napoléon est à St Cloud, c'est dans ce *buen retiro* de l'ancienne monarchie qu'il tient sa petite cour, cour militaire, car les épaulettes fourmillent dans les salons élyséens. Ce ne sont qu'officiers et trainours de sabres. C'est dans cette retraite de St Cloud qu'est venu le surprendre la lettre de lord Londonderry, le chevalier d'Abd-el-Kader. Il paraît qu'à l'époque où il était candidat à la présidence de la République, Louis-Napoléon s'était engagé à faire remettre l'émir en liberté. Lord Londonderry, dans une lettre rendue publique, rappelle au président la promesse du candidat; mais le président répond qu'il ne peut décider à lui seul une si grosse question et qu'il éprouve de la part de ses conseillers une trop vive résistance pour songer à la vaincre. Abd-el-Kader continuera donc à rester au château d'Amboise au moins jusqu'à nouvel ordre.

Cette correspondance échangée entre le noble lord et le prince-président a peu ému le public, mais il n'en a pas été de même du procédé dont a usé notre gouvernement à l'égard du noble hongrois Louis Kossuth. Kossuth, qui depuis deux ans vivait interné dans une ville de l'empire turc, a pu enfin venir en Europe grâce à la glorieuse intervention des Etats-Unis et de l'Angleterre. Il est donc parti sur un navire américain et il s'est présenté devant Marseille, demandant au gouvernement français la faveur de traverser la France avec sa femme et ses enfans pour se rendre à Londres. Le ministre de l'intérieur, Léon Faucher, a fait répondre sur le champ par voie télégraphique, que l'autorisation demandée par M. Louis Kossuth ne lui était pas accordée. Aussitôt que cette nouvelle a été connue, un cri de réprobation a éclaté d'un bout à l'autre de cette France généreuse indignée de la conduite de son gouvernement. Kossuth a donc quitté le port de Marseille après avoir adressé une noble proclamation au peuple français et il s'est dirigé vers Southampton.

Ce qui a encore excité les esprits contre le procédé du ministre de l'intérieur, c'est la façon grande, généreuse et vraiment hospitalière avec laquelle l'Angleterre recevait ce noble exilé, ce héros de l'indépendance hongroise. Le Conseil Municipal de Southampton lui adressait une lettre de félicitations et lui offrait un banquet. A Londres le Conseil de la cité déclarait, après une délibération solennelle, que les mêmes honneurs seraient accordés à l'hôte illustre que l'adversité poussait vers le foyer britannique. La réception de Kossuth sera magnifique à Londres et dans toute l'Angleterre. Lorsque le noble exilé se dirigera vers la jeune Amérique il trouvera sur ce sol de liberté, des exclamations enthousiastes qui le salueront du rivage et nous, Français dégénérés, nous n'aurons pas seulement accordé une hospitalité de quarante huit heures à cet homme qui est deux fois sacré par sa gloire et ses malheurs.

Passer de Kossuth à la loterie des lingots d'or, la transition est rude; il le faut bien pourtant; cette malheureuse loterie placée sous la surveillance immédiate du gouvernement continue à être une véritable bouteille à encre; on n'y connaît plus rien; le directeur révoqué accuse le commissaire du gouvernement, le commissaire accuse le directeur, le préfet de police intervient dans la lutte pour déclarer aux souscripteurs des sept millions de billets qu'ils n'ont rien à craindre et que tout se passera très bien le jour du tirage. Très bien c'est bientôt dit; mais il n'en est pas moins vrai qu'une émission fabuleuse de billets faux a eu lieu et que si dix individus se présentent avec le même numéro gagnant l'état ne donnera pas à chacun d'eux quatre cent mille francs. On annonce le tirage de cette loterie pour le quinze du mois courant. Les révélations attendues éclateront probablement en même temps.

En dehors de la politique rien; les châtelains reviennent de la campagne, les chemins de fer ramènent chaque jour à la ville les amans de la villégiature. Aussi les théâtres qui avaient été fermés par suite de faillites se rouvrent et semblent faire de l'argent; l'Opéra National (ex-théâtre Historique,) le Vaudeville et la Porte-St-Martin sont rendues à la foule. Il y a encore en ce moment beaucoup de provinciaux et d'étrangers dans notre capitale. Quant à la littérature elle nous déborde, mais c'est une littérature d'almanachs. L'almanach est partout, ici, là et encore ailleurs vous le trouvez sur toutes les tables, dans toutes les maisons, sous toutes les formes et sous toutes les couleurs; si je me mettais à enfiler comme les grains d'un chapelet les titres des différents almanachs qui ont été publiés cette année depuis l'almanach de l'*Illustration*, illustré par Cham, ce fils de M. de Noé, ancien pair de France, jusqu'à l'almanach des Troupiers et l'almanach des Ballons, l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, malgré sa taille colossale ne suffirait pas à enregistrer tous ces titres. Cependant, parmi les productions vraiment littéraires que cette semaine a vu naître, permettez-moi de vous signaler les *Petits Champêtres*, par Jules Janin. Celui qui écrit ces lignes a bien fait paraître aussi un certain volume intitulé *Lettres sur l'Angleterre*, mais c'est à vous à décider, monsieur, si cela ne rentre pas dans la littérature des almanachs.

Il m'a encore été à peu près impossible de vous parler des fêtes, des plaisirs et des *extrà* menus de toutes sortes du monde parisien. La saison est si peu favorable pour la chronique que ce qu'il a de mieux à faire dans les mois d'août, de septembre et d'octobre c'est de garder le silence *(tacet philomela)*. Mais voici l'hiver qui arrive et avec lui le vieux Comus, ce dieu contemporain du monde. D'ici à trois semaines nous pourrons pénétrer dans toutes les coulisses .... de la politique et même de l'Opéra. Comptez sur moi, Monsieur, pour vous tenir au courant de tout ce qui se passera de curieux et d'intéressant dans ce petit coin du vieil univers.

**Edmond TEXIER.**

*P. S.* Nous avons appris, la semaine dernière, la mort de votre illustre romancier Fennimore Cooper. Cette triste nouvelle a produit une profonde sensation. Tous les journaux européens ont consacré une notice nécrologique au célèbre auteur de l'*Espion*, du *Lac Ontario*, du *Bravo*, du *Dernier des Mohicans* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Fennimore Cooper était aussi connu en Europe qu'en Amérique. Heureux privilège du vrai talent! les hommes de génie n'ont pas de patrie, ils appartiennent à toutes les nations.

CHRONIQUE LOCALE.

Ed Walters a comparu samedi devant le recorder Genois sous l'accusation d'avoir assailli et blessé à la figure, avec une arme tranchante, un homme de couleur nommé E. Ravenelle. L'examen de l'affaire a été renvoyé à mercredi prochain.

Ed Rogers a été condamné à $10 d'amende et A. Frisen à $10, pour avoir porté sur eux des armes cachées.

George Bijon, accusé d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de M. John Holland a été acquitté samedi faute de preuves.

Robert Robertson, cocher de cabriolet, a été arrêté samedi sous l'accusation d'avoir conduit un nommé Thompson dans un endroit désert derrière la ville et de l'avoir assailli, terrassé et volé. Cette affaire sera examinée plus tard.

W Parker et J. Nell, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir arrêté et volé une personne qui passait vendredi soir, rue du Quartier. Les accusés attendent en prison l'examen de leur affaire.

Le feu a été déclaré samedi dans les écuries de Tattersall, rue St-Charles, mais on est parvenu à l'éteindre peu après.

POSTSCRIPT

***Dépêches Télégraphiques***

TRANSMISES A L'ABEILLE.
*Par la Ligne du Sud*

**Dernières nouvelles de la Havane**

TRAITEMENT DE M. TRASHEAR.

*Arrivée d'un Navire de Guerre.*

CHARLESTON, dimanche 2 nov.

Le steamer *Isabella* est arrivé de la Havane d'où il était parti le 30 octobre et de Key-West qu'il a touché le même jour.

M. Trashear a été transféré au fort Punto le 25, et jeté dans un cachot malsain. Il est accusé d'avoir reçu des lettres écrites en chiffres ayant rapport à la dernière invasion, on dit qu'il a été jugé et condamné aux mines. Le sac aux lettres de l'*Isabel* n'a pas encore été ouvert; si elles contiennent quelque chose d'important, je vous expédierai une autre dépêche.

La corvette des E. U. *Cyane* est arrivée à la Havane. La goëlette *Cornelia Lord* y entrait le 30. Le navire *Grace Cooley*, capt. Bennett, allant de Liverpool à la Nlle Orléans, a touché sur les récifs de Key West mais on a pu le remettre à flot sans assistance. Elle a 41 jours de mer.

*Par la ligne d'O'Reilly.*
**Rivière de l'Ohio.**

La rivière a baissé de 4 pouces depuis 24 heures. Elle baisse également à Pittsburg. Il n'y a plus que 10 pouces d'eau dans le canal.

Le marché est languissant. La farine est en [illegible] et n'a pas changé de cours.—Whiskey [illegible] cents le gallon, fromage 6 1/2.

RÉPONSE AU CHARIVARI
"LA SEMAINE."

Nous ne savons comment interpréter, sinon par une [illegible] contre l'ouvrier ces mots étranges [illegible] dans la *Semaine*:

"*L'atelier a été réservé par ses tailleurs, cordonniers et maîtres d'école.*"

Nous vous présentons l'expression de notre profond mépris pour l'ensemble de votre numéro [illegible].

Pour les ouvriers tailleurs, cordonniers et maîtres d'école.

VIDAL.

Nlle Orléans 3 novembre 1851. 3 nov—1f

Décédé hier soir, à 6 heures, JOHN HENRY TABARY, à l'âge de 2 ans et demi. Les amis et connaissances des familles TABARY et LAYE, sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation.

Son convoi partira de la rue Claiborne, entre Kerlerec et Columbus; l'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie P. M.

***LISTE MARITIME.***
**Port de la Nouvelle-Orléans.**

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Union, Bolte, pr New York.
Steamship Louisiana, Forbes, pr Galveston.
Navire James Brown, Hamer, pr Liverpool.
Indiana, Bennett, pr New York.
Euphrasia, Smith, pr le Havre.
Goëlette Vesper, Appleby, pr Brazos.
Elizabeth Jane, Dunn, pr Matagorda Bay.

—ARRIVÉS SAMEDI.—

Navire Osborne, Newell, de Liverpool.
Barque Chesapeake, Pike, de Philadelphie.
Brick Jenny, Harrevan, de Bordeaux.
Goëlette J F Bradford, Ballour, de Matagorda.

ARRIVÉS HIER.

Steamship Fanny, Auld, de Brazos Santiago.
Navire William Hall, de Philadelphie.
Wm Sprague, Chase, de Newport.
Barque Gipsey, Lawson, de Rio Janeiro.
Edouard, Gelpin, de la Havane.
Y Litro, Carlos, de la Havane.
Brick Union, Coselas, de la Havane.
Goëlette Robert Spedden, Whitney, de Vera Cruz.
☞ Pour les résultats, voir notre partie anglaise.

*Au bas du fleuve et montant:*

Une barque, un brick et une goëlette—noms inconnus.

Chargement du brick *Jenny*, venant de Bordeaux.

101 barriques vin Noel & Guiraud—69 do 50 demi de A Lambert—40 barriques Dufilho & Co—8 do 12 demi do Dunt & Iken—46 barils pes ord barils vin N Lacoste—[illegible] marchandises Loreilhe & Co—3 barils eau de vie 142 barriques 79 demi do 25 barils vin A D Grieff & Co—314 barriques vin 50 caisses fruits à ordre.

—MEMORANDA.—

Boston, 23 oct—Expédié, navire Nathaniel Kimball, pour la Nlle-Orléans.

New York, 25 oct—Expédié, navire Quebec, Durfey, pour la N Orléans; navire Ashburton, Taylor, do; navire Europe, Shankland, do; barque Lawrence, Logan, do; 29, expédié, steamer Georgia, Porter, do, navire Wm Patten, Theobald, do, navire Liberty, Curtis, do.

PORTS ETRANGERS.

Liverpool, 6 octobre—Arrivé, James Pennell, de la N Orléans; 10, Coquimbo, do, Harnden, do; 8, Mobile, Furber, do; expédié, Saxon, Crosby, do, 10, parti, Fanny, do; Actuon, Boston, do.

Chargeant à Liverpool pour la N Orléans—Refuge, Alex Grant, Wm Jarvis; Wm & Elizabeth, Queen; Carioca, Jeddinah; Caroline Nesmith; Thornhill, Esmeralda, Raritan.

Chargeant au Havre pour la N Orléans, 9 octobre—Globe, Belle Assize, Zanoni & George Hurlbut.

Chargeant à Bordeaux, 8 octobre—Mermede, Andover, Clinton, Pamgustook, Medemech & Attica.

Chargeant à Marseille pour la N Orléans, 9 octobre—Cumberland, Diogenes; parti, 6, Louisiana, Capelino pour la Nlle Orléans.

Bremerhaven, 7 octobre—Parti, Italy, Reed, pour la Nlle Orléans; 8, Milan, Sturtevant, do.

Parti du Havre, 6—Atala, Tate, pour la Nlle Orléans.

Vigo, 19 septembre—Arrivé, Laurel, Harrington, de la N Orléans.

Port Mahon, 17 septembre—Arrivé, Mariana, Roig, de la N Orléans.

Londonderry, 4 septembre—Parti, Provincialist, Dunn, pour la N Orléans.

Barcelone, 1er octobre—Arrivé, Valedera, Recafull, de la N Orléans.

☞ Le navire NEW-ENGLAND, du Havre, est maintenant en déchargement au ponton No 8, 1re Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours et de venir prendre possession de leurs marchandises sur la Levée; autrement elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

H. V. BAXTER,
1er nov 79, Commune.

☞ Le brick américain PULASKI, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis le marché à la viande, Première Municipalité. Messieurs les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane dans les cinq jours, à défaut de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics, à leurs risques et périls.

FDO DE FUENTES & CO,
3 nov—5 98 Vieille Levée.

☞ Le brick français JENNY, capitaine Eraste, de Bordeaux, est en déchargement vis à vis les magasins rouges, Troisième Municipalité.

Toutes les marchandises qui ne seront pas entrées dans les cinq jours, seront envoyées à la Douane, pour compte et risque des consignataires.

PAUL JUGE FILS & Co,
3 nov 27 rue St-Louis.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du brick français JENNY, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage.

PAUL JUGE FILS & Co,
3 nov 27 rue St Louis.

AVIS.

**Le Dr. FAGET a transféré**
**Sa demeure rue Bourbon, No 387,**
Entre Hôpital et Quartier. 2 nov

MADAME F. FRYER, encoignure Royale et Bienville, a l'honneur de prévenir les dames, qu'une grande partie de ses MARCHANDISES est arrivée et qu'aussitôt qu'elle les aura à sa disposition, elle leur fera connaître, par la voie du journal, le jour de l'ouverture.
24 oct

*A. MILTENBERGER & CO*
ONT TRANSPORTE LEUR BUREAU
**Au No. 34, rue Carondelet.**
20 oct—1m

*Aux Editeurs de l'Abeille:*

☞ J'apprends que le bruit court que je me suis retiré de la lutte électorale.

Cette rumeur est dénuée de fondement. La personne du nom de Turner qui s'est retiré, est Mr. S. H. Turner, aussi candidat pour la place de collecteur de taxes d'Etat. Quant à moi je suis toujours candidat et mes amis n'oublieront pas, j'espère, que je sollicite leurs suffrages pour la place d'assesseur.

3 nov—1f FRANCIS TURNER.

PAUL FERQUIER, rue de Chartres No 103 vient de recevoir par le navire *Samuel Fryer* un très bel assortiment de marchandises de saison, draps, casimirs, cachemires, soieries pour gilets, etc., etc. Il engage ses pratiques à venir voir ces modes. 3 nov—3d

GRANDE EXHIBITION.
*Mardi, 4 novembre.*
PREMIÈRE EXHIBITION DE LA
***Naine du Yucatan.***

Agée d'environ 40 ans, haute de 25 pouces. Elle n'a pas de bras et travaille avec les pieds, dont elle se sert pour faire des choses extraordinaires, telles que coudre, faire des cigares, charger et tirer un pistolet, etc., etc.

Elle sera visible pendant HUIT JOURS seulement, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure, et de cinq heures de l'après midi jusqu'à huit heures, No 97, rue de la Commune, près l'encoignure de Chartres.

Entrée 50 cents.

Les domestiques, etc., ne seront admis qu'accompagnant des familles et paieront 25 cents, ainsi que les enfants. 3 nov—8

**Changement de Domicile.**

M. GUSTAVE COLLIGNON, professeur de piano, a transféré son domicile dans la maison Pontalba, No [illegible] Jackson, coin de la rue St Pierre. 3 nov—3f

Soie noire—Soie noire.

SOIE NOIRE de différentes largeurs et de qualité supérieure, très peu avariée, à bas prix, chez U LAROUSSINI & CO, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Bienville et Poydras. 3nov

Satin à la Reine et de Chine,

SANS avarie, grande largeur, à 50 p. c. au-dessous du prix de France, chez U LAROUSSINI & CO, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Bienville et Poydras. 3nov

CHANVRE—65 balles prime Missouri, pesé, par la route, à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
3nov 100, rue Tchoupitoulas.

PAR navire New-England, du Havre, 500 dame-jeannes vides de 5 gallons, à vendre par HENRY VALETON,
3 nov 90 St Louis.

CHANGE sur New York, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
3 nov 9 et 10 rue Jefferson.

EN débarquement du navire Milliades, de Bordeaux
50 caisses poires à l'eau de vie,
50 do fruits assortis à l'eau de vie, à vendre par A LAMBERT,
3 nov 64 rue des Magasins.

EN débarquement du brick Jenny, de Bordeaux:
40 barriques bon vin rouge,
40 do bon vin rouge pour famille,
50 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par A LAMBERT,
3 nov 64 rue des Magasins.

BOUTEILLES—400 paniers bouteilles à Madère en débarquement et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
3nov 100, rue Tchoupitoulas.

BOTTES, SOULIERS, CHAPEAUX ET BRODEQUINS—350 caisses et barques comprenant un assortiment complet, à vendre par ISAAC HOBBS & Co,
Successeurs de R G HOBBS
3nov 12 rue de la Douane.

EN débarquement du navire New England, venant du Havre et à vendre par le soussigné:
15 caisses fromages de Hollande;
600 dame-jeannes de 5 gallons,
500 do de 2 gallons,
600 do de 1 gallon.
DOMINIQUE LANATA,
3nov 9 et 10, rue Jefferson.

EN déchargement des navires Pulaski Milliades et Brunswick, à vendre par le soussigné:
300 caisses cerises de la nouvelle récolte,
100 caisses abricots et prunes à l'eau de vie.
DOMINIQUE LANATA,
3nov 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement des navires New England, du Havre, Brunswick, Milliades, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
600 dame-jeannes 5 gallons;
100 do 3 do
24 caisses de 12 bouteilles vin blanc Haut Sauterne, château Bienaise,
4 barriques do do
10 demi do vin blanc do do,
11 caisses de 100 demi boites sardines à l'huile.
PAUL JUGE FILS & Co
27, rue St Louis.

JAMBONS DE WESTPHALIE—Reçu par les navires Louisiana et H V Gegen, de Brême
100 jambons de Westphalie, extra fins,
30 barillets de harengs de Hollande,
[illegible] barils saucisses de Brunswick,
[illegible] de Caviar de Russie,
[illegible] livres saucissons de Brunswick,
A vendre par DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

FROMAGE TETE DE MORT—Reçu de Brême
40 caisses fromages tête de Mort,
100 fromages Limbourg,
10 do pâté gras de Holstein, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

CONFITURES—10 caisses de jarres et gelées;
10 caisses Vinaigre framboise à vendre par
DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

CONSERVES DE LUBECK—Reçu directement:
300 boites d'asperges, article supérieur,
do de petits pois, un article supérieur, à vendre par DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

SARDINES à L'HUILE—Reçu par le navire Pulaski de Bordeaux—50,000 demi boites sardines à l'huile, marques grandes de do; 2000 boites tiers de do, 30,000 quarts dito dito, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

CONSERVES DE NANTES—1000 boites et demi boites petits pois, 700 demi et boites champignons, 100 demi boites pâtés truffés, 100 quarts de do, 400 demi boites truffes, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

FRUITS AU JUS—125 caisses fruits au jus assortis, reçue par le navire Pulaski, et à vendre par DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

SAUCISSON DE LYON—300 livres de saucisson de Lyon, reçu par le navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par DUNTZE & IKEN,
3 nov enc Royale et Conti.

EN débarquement des navires Brunswick, Pulaski, Union et Milliades, de Bordeaux
[illegible] barriques vin rouge de différentes marques et qualités, 18 demi dito dito, pour familles; 500 caisses vin rouge Haut Talence, St Estèphe, Cantenac, Margaux, et Haut Brion; 77 barils vin blanc Haut Sauterne, 6 barriques dito dito dito, 36 barils vinaigre de vin blanc, 25 caisses sardines à l'huile demi et quarts de boites; 30 quarts barriques Cognac, La Rochelle, Arzac et Seignette, 25 dito dito, A. L. Bordeaux, due preuve, à vendre par W F VEEDENBURGH & Co,
29, Vieille Levée.

EN débarquement du brick Jenny, capitaine Eraste, de Bordeaux: 314 barriques vin rouge St Estèphe,
90 barriques vin rouge St Julien,
25 caisses cerises à l'eau de vie,
25 caisses fruits à l'eau de vie assortis.
PAUL JUGE FILS & Co.
3 nov 27, rue St Louis.

COGNAC—10 demis, 10 quarts Cognac Jules Durand & Co, de la Rochelle;
5 demis et 10 quarts Maglory, 1834,
25 huitièmes dito, Jean Louis supérieur old Cognac 1795;
52 quarts do J. Laville, fine Champagne, 1842,
En débarquement du navire Milliades, de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS
3 nov 31, Vieille Levée.

VIN BLANC en barils—54 barils Haut Sauterne 1847, en débarquement du navire Milliades de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS
3 nov 31, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Milliades, de Bordeaux, à vendre par le soussigné
54 barils Haut Sauterne, 1847. J & J TARDOS
3 nov 31, Vieille Levée.

VIN en barriques—73 barriques Montferrand, en débarquement du navire Milliades, de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS,
3 nov 31, Vieille Levée.

VIN en caisses—300 caisses vin Margaux, Médoc, en débarquement du navire Milliades, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS
3 nov 31, Vieille Levée.

COGNAC—10 demi, 20 quarts et 30 huitièmes de A L Bievile,
15 demis, 20 quarts et 50 huitièmes de J Eraud,
5 demis, et 20 quarts, de John Durand & Co, La Rochelle,
10 demis et 18 quarts, Jean Louis, 1811,
5 demis et 10 quarts, Maglory 1834,
En débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
3 nov 31, Vieille Levée.

VIN en barriques—79 barriques vin Montferrand
20 barriques vin Margaux, en débarquement du navire Brunswick et à vendre par
J & J TARDOS,
3 nov 31, Vieille Levée.

VIN BLANC en barils—91 barils Haut Sauterne, 1847, en débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS.
3 nov 31, Vieille Levée.

PRUNES en pobans—30 caisses prunes, en débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux à vendre par J & J TARDOS,
3 nov 31, Vieille Levée.

***Julius JÆHNE***

A TRANSPORTÉ son établissement de papeterie et de reliure du No 114 au No 88, rue de Chartres en face du bureau de l'*Abeille*.

Ayant reçu de Philadelphie par le navire Westmoreland un grand assortiment de papeterie pour comptoirs, bureaux et écoles, savoir: papier à lettre, écolier, folio à registre, cartes blanches et à jouer de toute qualité, papiers à note. Une grande variété de régistres, memorandums, livres de checks, do de déchargement, ardoises doubles et simples françaises et anglaises, livres de copies pour écoliers, almanachs allemands et anglais pour 1852, et tous les articles appartenant à ce genre d'affaires, ouvrages d'impression exécutés avec soin. Le soussigné croit avoir satisfait sa clientèle et sollicite de nouveau la continuation du public.
30 oct—3m JULIUS JÆHNE.

# COLLEGE
## DE LA LOUISIANE.

DIRECTEUR—LOUIS DUFAU.

LE directeur de ce Collège qui dans l'espace de moins d'un mois a pris de si rapides accroissements est maintenant en mesure de recevoir des PENSIONNAIRES.

Les parents et les tuteurs, qui ont des enfants à placer, sont invités à visiter ce bel établissement, admirablement situé et approprié pour une maison d'éducation — rue Dauphine, entre Hôpital et Ursulines.

☞ Pour plus de détails, voir aux annonces.
27 oct—1m

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hanna, arrivé de Bordeaux le 25 septembre,
150 grandes [illegible] petits pots au naturel, de 5 [illegible] nouvelle récolte, fin choix,
[illegible] do do demi-boîtes,
130 demi-boîtes truffes du Périgord, 1re qualité,
12 barriques vin vieux pour famille,
JEAN [illegible]
16 sept Enc. St-Pierre & Royale.

VEAUX CIRÉS—42 douzaines, à vendre par
LOBSON & SELVESTRE, [illegible]

*Avis aux Contribuables—Bureau du Recorder de la Municipalité No 2.*

Nlle Orléans, 1er octobre 1851.

LE tableau d'assessement de cette municipalité est prêt à être examiné et corrigé au bureau du secrétaire ou de Conseil, "Municipal Hall," chambre No 12, et restera ouvert pendant trente jours à partir de cette date, conformément à la loi. Heures de bureau, de 9 A M à 3 P M.
JAMES H CALDWELL, Recorder.

**Avis aux Contribuables de la Municipalité No 2.**

LES personnes qui ont fait des réclamations pour la correction du tableau d'assessement de cette Municipalité, sont invitées à se présenter elles mêmes aujourd'hui à 3 h. P. M. au bureau particulier du soussigné, chambre No 11, Municipal Hall, afin de prendre ces réclamations en considération.
JAS. H. CALDWELL, Recorder.

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant pris une licence d'encanteur, informe ses amis et le public qu'il consacrera tout son temps et toute son attention aux affaires d'encan, et dans ce but il a pris le magasin à l'encoignure Chartres et St Louis, ci-devant occupé par MM. S Valetin & Barnett Sr, et il espère par son zèle ainsi que par celui de son père, M. Barnett Sr, dont il s'est assuré les services, pouvoir satisfaire les personnes qui voudront bien lui confier des marchandises et dont il sollicite le patronage.

Il se chargera en tout temps des ventes en propriétés, esclaves et autres ventes au dehors.
29oct M BARNETT Jr

**Tapis—Toiles Cirées, etc.**

REÇU des manufactures anglaises et américaines des TAPIS et TAPISSERIE en VELOURS et de BRUXELLES.

Tapis à dessus, en fil et drap, rideaux pour fenêtres, couvertures de tables et plus à tapis pour escaliers, etc. tapis en toile cirée de 2 à 24 pieds de large, dans le dernier genre et très nouvelle. Le tout est offert en vente au plus bas prix du marché en gros et en détail par
A BROUSSEAU & Co,
3 nov—6 23 rue de Chartres.

**Marchandises françaises et Anglaises.**

POUR clore diverses consignations, à vendre à très bas prix pour du comptant ou du bon papier de la ville—
2 caisses velours imprimé, pour habillement d'enfans,
2 caisses foulard non qualité supérieure,
10 balles madras pour qualité [illegible],
2 caisses dentelle soie, passementerie nouvelle et exécution grand,
1 caisse boutons soie pour robes de dames,
12 caisses chapeaux de soie pour dames,
9 caisses de cachemires et de foulard,
4 caisses bareges [illegible],
20 balles cotonnade [illegible],
1 caisse gants en fil [illegible],
2 caisses [illegible],
1 caisse garniture toutes pour lever,
1 caisse soie à coudre,
8 caisses [illegible],
4 caisses [illegible],
caisses lasting supérieur,
4 caisses cravates écossais 6,4.

Un grand assortiment de marchandises américaines trop long à détailler. Nous invitons respectueusement à venir examiner notre stock avant que d'acheter ailleurs.
H. DE GOER & KIFFLARD,
1er nov 21 rue des Magasins.

EN débarquement du navire Brunswick, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
35 caisses de 12 flacons fraises,
10 do de 12 flacons framboises
25 do [illegible] de 4 flacons fraises
5 caisses abricots 3 caisses framboises
3 do prunes Reine Claude 1 do mures.
A vendre par LOEBILDE & Co
1er nov encoignure Royale et Douane.

AVIS—Les soussignés ont formé une société pour commencer à dater du 1er novembre, et pour la transaction des affaires de Banque, de Change, de Courtage et de Collections, sous la raison de JUDSON & Co.
M JUDSON,
A. D. MONTROSS,
Encoignure Camp et Canal, à la Nouvelle Orléans. 1 nov—6

PERDU OU VOLE.

UN billet de la somme de $200 souscrit par Mme Mary Nugent sous l'autorisation de son mari R P Nugent, à son ordre et par elle endossé, daté du 14 décembre 1850, payable dans 12 mois de sa date à la Banque de l'Union de la Louisiane et portant intérêt à six pour cent par an de sa date jusqu'à l'échéance et huit pour cent par an après l'échéance. Le dit billet est paraphé ne varietur par A Mazureau notaire public. Le public est prévenu de ne pas accepter en paiement ou escompter le dit billet, le paiement ayant été arrêté.
FRANCIS CLARK, Encoignure
1 nov—3 des rues Camp et Gravier.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, que demain, 2 novembre, il ouvrira un RESTAURANT, encoignure Conti et Passage de la Bourse, No 49, au premier. On y trouvera constamment de tout confortables, et un service actif.
1 nov—3 M GARZIA.

AVIS—AYANT vendu mon établissement de CHARBON à M. W. L. COCKERILL, je prie respectueusement mes amis et mes anciennes pratiques de continuer à lui envoyer leurs ordres.

M Cockerill aura toujours en main un assortiment de CHARRETTES, WAGONS D'HABITATION, ROUES, BROUETTES, etc, des meilleures manufactures de Philadelphie, et exécutera promptement comme par le passé, tous les ordres qui lui seront envoyés.
JAMES D DENEGRE,
27, Vieille Levée.

En conséquence de ce qui précède, j'ai l'honneur d'informer les amis de M. Denegre ainsi que les miens que je suis prêt à leur fournir toute sorte de [illegible] dans mon genre d'affaire, au plus bas prix à l'ancien établissement, 27, Vieille Levée.
1er nov W L COCKERILL,
27 Vieille Levée.

*ASSOCIATION.*

☞ Nous avons ce jour admis M. CHARLES COLLINS comme associé dans notre maison. Les affaires seront conduites à l'avenir sous la raison de PETERS, MILLARD & Co.
1 nov—3d PETERS & MILLARD.

CONSERVES alimentaires. En déchargement du navire Brunswick de Bordeaux:
100 caisses sardines de la nouvelle pêche et de toutes dimensions,
60 caisses fruits assortis en bouteilles et flacons, bouchons, bouchées à la Reine,
10 caisses petits pois et truffes au naturel,
3 caisses pâtés truffés de toutes dimensions,
5 caisses champignons et cèpes à l'huile en boîtes, demi et quarts, de la nouvelle récolte et de la maison, le renommée de Joseph Tereau et autres; reçus et à vendre par
HENRY VALETON,
1er nov 90, St Louis.

A VENDRE en magasin
60 caisses absinthe Yersin & Lecoultre,
30 do do C F Berger,
20 do do Auguste Leuba,
20 do kirsch Berthoud Fils,
4 do absinthe blanche de Ed Pernod,
1 tonneau fromage Schabziger, à vendre par
J N CURIEN,
1 nov encoignure Condé et Dumaine.

EN débarquement des navires Auguste Adolphe et Milliades, arrivés de Bordeaux
40 barriques vin rouge Montferrand bon ordinaire,
30 do do St Julien Médoc 1849
12 do vin blanc Haut Sauterne 1847,
25 barils do do do 1847,
20 caisses prunes à l'eau de vie,
20 do abricots do
10 do poires do, à vendre par
J N CURIEN,
1 nov encoignure Condé et Dumaine.

EN débarquement du navire New England, arrivé du Havre:
40 boites fromage Gerromer, pesant de 5 à 6 livres chaque, emballés dans des boites en ferblanc et fermées hermétiquement, à vendre par
J N CURIEN,
1 nov encoignure Condé et Dumaine.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
***M. J. Barraud,***

☞ A transféré son magasin de l'encoignure Royale et Orléans, rue de Chartres, 49, entre Bienville et Douane. 7oct

CHARBON—CHARBON.
Charbon Canel Anglais

100 TONNEAUX en débarquement du navire Leonid, ponton No 20, Seconde Municipalité, et prêts à être délivrés. Envoyer vos ordres No 202, rue Royale, 77, rue de la Douane, 224, rue Bienville. McBEAN, MILLARD & Co.
1 nov

EN débarquement du navire Milliades, de Bordeaux:
52 barriques vin rouge bon ordinaire,
50 caisses prunes à l'eau de vie
20 do fruits assortis à l'eau de vie,
10 do poires

Navire Pulaski:

72 barriques vin rouge, bon ordinaire,
A vendre par PAUL LACROIX,
1 nov 11, Toulouse.

EN débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Haut Brion, pour famille;
15 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par F ROUMIEU,
1 nov rue St Louis No 20.

**F. JAUFROID,**

62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

GRAND assortiment de galon soie, dentelle soie, gants pour dames et enfants, laine broder, peignes écaille, parfumerie fine et articles de mercerie de toute description. 29 oct

CIGARES de la Havane—25,000 Regalias, Marianas, 20,000 Media Regalia 43,000 Londres; 20,000 Prensados et Ulmdrados, 40,000 Panetelas 27,000 Galanes et Medianitos, 40,000 Cazones 10,000 Cazadores, 2,000 Imperiales, des meilleures marques, et garanties véritables de la Havane à vendre par
20oct D BORNIO Jr, 34 rue Gravier.

PICADURA, PAPIER POUR CIGARETTES, cigarettes de la Havane, de différentes marques, à vendre par
D BORNIO Jr, 34 rue Gravier.

TABAC de la Havane—15 balles de 4a, 10 balles de 2a et 3 balles de 1a de Vuelta de Abajo véritable, à vendre par
29 oct D BORNIO Jr, 34 rue Gravier.

NAVIRE Unicorn, de Bordeaux—
16 barriques vin blanc Haut Sauterne,
20 do demi do do
20 barriques do Haut Barsac,
12 do vin rouge Haut Quinsac.
A vendre par THOMAS PINET & Co,
29oct 29, rue Conti.

LE soussigné ayant acheté le RESTAURANT DE LA BOURSE, situé rue de Chartres, No 71, a l'honneur de prévenir le public, qu'il en fera aujourd'hui l'ouverture et fera tous ses efforts pour mériter la confiance obtenue par son prédécesseur, IL PRENDRA des PENSIONNAIRES à la semaine et au mois à des prix très modérés.
7 oct—3f E GRAPIN.

50 Barriques vin St-Estèphe, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis,
18 juil entre Royale et Bourbon.

**PORTRAITS EN MINIATURE.**

MADAME BATTIER, rue Condé, 162, (entre Hôpital et Quartier), atelier de dessin, peinture à l'huile et fleurs à l'aquarelle; ouvert pour les jeunes personnes deux fois par semaine, de 11 heures A M à 2 heures P M. Prix $5 par mois.
30 oct—3m

***Papiers peints.***

Rue Conti, 26, à côté de l'Hotel Conti.

CE DEPOT a reçu par les navires Emperor et Gironde, un assortiment le plus complet pour tout ce qui concerne la décoration en papier peint, papiers à 10 cents le rouleau, bordure à 10 cts, satinés à 25, veloutés dorés à $1 et au-dessus. Ce dépôt [illegible], vendre toujours à 30 [illegible] au-dessous des prix ordinaires. 1 oct—3m

CIGARES—300 caisses cigares Ugues, Taylor, La Loca, Shakespear, importés et à vendre
H NOEL & GUIRAUD,
165, Royale.

CANDIDATS.

AUDITEUR DES COMPTES
LOUIS BORDELON.

SHERIFF
JAMES P. FRERET.
MANDEVILLE MARIGNY.

CORONER
ROBERT SPEDDEN.

JUGE DE PAIX
3ME JUSTICE DE PAIX—PAUL PECQUET.
—W. F. WAGNER.
4ME JUSTICE DE PAIX—ALEX DERBES.
—JOHN S. BARON.

CONSTABLES
3ME JUSTICE DE PAIX—L. N. STRINGER.
—ALF. BAYHI.
—JOS [illegible] WALKER.
—JOHN [illegible] WALLEN.
—HENRY [illegible].
4ME JUSTICE DE PAIX—FRANCIS MOUNEY.
—F. A. CHARBONNET.
5ME JUSTICE DE PAIX—MIG. HERNANDEZ.

ASSESSEURS
FRANCIS TURNER,
GERM. PLESSY,
J. A. BELLANGER,
J. M. GRASS,
M. A. E. TREMÉ,
ARMAND PELLERIN,
LUCIEN DUBUC,
VICTOR DEJOIE.

COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT
PREMIERE MUNIC.—J. B. DIONIS,
—HENRY FLYCHAUD,
—MARCELLIN ESNARD,
—S. VIOSCA.
SECONDE MUNIC.—A. W. SCATES.

POUR ASSESSEUR.

GERM PLESSY, [illegible] ce District, et ayant exercé en cette qualité [illegible] le nombre d'années [illegible], se présente [illegible] prochaine [illegible]
2oct

*Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.*

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu [illegible] prochain, depuis 9 heures du [illegible].
15 oct—1m F J [illegible], Secrétaire.

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LES soussignés [illegible] plus de cannes [illegible] réparations [illegible] des chaudières [illegible] conditions avantageuses.

Références.

MM. A. Reggio, L. Bouligny,
M. Kilna, F. Poniat,
D. Stone, O. Gordey.
8 oct—20f NELSON POUCHE.

OUVERTURE DU RESTAURANT DU
WHITE HALL.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils feront l'ouverture de leur restaurant le 1er novembre prochain.

La vaste salle a été décorée à neuf avec élégance. Il y a un cabinet pour les dames. [illegible] assuré à tous les visiteurs et [illegible] les yeux, tandis que [illegible].

[illegible] service de cette cuisine sera de premier choix; la carte sera toujours composée des mets les plus fins, les plus de saison, primeurs, gibiers, poissons, huîtres des endroits les plus renommés, truffes, champignons, &c.

Service prompt, à toute heure du jour et de la nuit.

Les soussignés ont l'espoir d'obtenir le patronage du public, ils mettront tous leurs soins à le justifier. BERTRAND COMBE & Co.
25 oct—1m

LES soussignés offrent à leurs amis et au public un approvisionnement de CHARBON DE PITTSBURG. De bonne et toujours de même qualité, [illegible] approvisionnement [illegible] de la rivière de Monongahela.

N. B.—Nous ne vendrons pas de charbon de Trenchmine, et notre charbon [illegible] Pittsburg, et garantissons qu'il est de première qualité. Les ordres seront reçus au bureau sur 30 rue Gravier, près de la rue St Charles, ou à notre dépôt [illegible].
12 oct—12 MILTENBERGER & QUINN.

*Boulangerie, Maisons, etc., à Louer.*

LA maison occupée par la boulangerie située rue St Jean [illegible] entre Gravier et Perdido, ayant été réparée à neuf, est maintenant offerte à louer. Les constructions [illegible] deux chambres, [illegible] pour 12 chevaux, [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à [illegible] encoignure Canal et Camp, ou à J. K. [illegible] entrepreneur. 1 oct—1m

*GRAVEUR ET IMPRIMEUR EN TAILLE DOUCE.*
**SALOMON,**
Graveur et imprimeur,
75, rue Chartres.

Cartes de visite, plaques de portes, argenterie, cachets de notaires, etc., proprement exécutés.

☞ Un bel assortiment de plaques de porte.

**Bureau de la Direction des Inspecteurs de Tabac de la Nlle-Orléans et Lafayette.**

15 oct 1851.

LES propriétaires des tabacs emmagasinés dans les entrepôts de l'Etat, de la Levée, des 4me et 5me division sont notifiés d'avoir à enlever avant le 1er novembre prochain, des magasins qui seront fermés pour réparations.
A. W. GREEN, Président pro tem.
Philippe Guesnon, Secrétaire.

BUREAU D'AGENCE à Baton Rouge—L. [illegible] offre ses services au public pour la collecte et le règlement de toutes sortes de comptes, l'achat et la vente de propriétés foncières, le paiement de taxes, etc. [illegible] remises seront faites sans délai, et avec la plus grande modicité. Les lettres devront être affranchies.

Références.

Peters & Millard,
Menard & Vignaud, Nouvelle-Orléans.
14 oct—30f

CIGARES de la Havane—Régalias, cigares des meilleures manufactures, [illegible] Fros Marias, Positivo, Dos Mundos, Extra Regalias, etc., constamment en main, à vendre par
30 oct—10f FDO FUENTES & CO,
98, Vieille Levée.

*Changement de Domicile.*

J. N. CURIEN a transporté son magasin au No 34, rue Dumaine, au Nord, enc. Condé et Dumaine. 1oct

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'une société avec M. Jules Buisse a été dissoute d'un commun accord, et que sous peu il ouvrira à son propre compte un salon de coiffure et articles de la toilette, attenant à l'établissement de l'Hôtel St. Louis. Il ose espérer la continuité de la confiance de ses anciens habitués.
30oct—3t EUGENE PINAUD.

EN débarquement du navire Georges, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
[illegible] caisses de 12 bouteilles fine Bordeaux, [illegible] Bychelle,
54 caisses de 12 bouteilles Haut Brion,
14 caisses do Ch. Dederay.
21 oct F & E MAIGNAN,
No 37, St Louis.

**D. BEAUVALET,**
58, RUE DE CHARTRES,

A L'HONNEUR d'annoncer aux marchands de la Nlle-Orléans et de la campagne qu'il vient de recevoir par le navire Emperor un grand assortiment de CHAPEAUX pour CHAPEAUX, FLEURS, CHAPEAUX DE SOIE, BRODERIES et autres marchandises de fantaisie. Ils sont invités de visiter son magasin, il assure qu'on trouvera ses prix très raisonnables. 21 oct—1m

**Fraisiers—Fraisiers.**

LE soussigné peut disposer en ce moment de quelques milliers de pieds de fraisiers. Ils sont maintenant [illegible] diminue de culture [illegible] quatre saisons de fruits [illegible] très fécondes et produisent pendant six mois de l'année. Les ordres laissés à [illegible] Bank Place, ou adressés à la boîte No 8, à la poste, seront remplis avec promptitude et attention.
16 oct—1m HENRY LAWRENCE.

**Avis important.**

LE soussigné a l'honneur de faire savoir aux familles et à l'ancienne clientèle de Tiberghien, qu'il vient de recevoir de France et du Nord, un assortiment complet de marchandises sèches, qui seront vendues à des prix très modérés. Les magasins sont situés
ENCOIGNURE DUMAINE ET CONTI,
HOPITAL ET CONDÉ,
CAMP ET JULIE.
16 oct—1m B TIBERGHIEN.

MAGASIN DE FOURRAGE.

AVIS.—Les soussignés ayant transporté leur magasin au No 9 Tchoupitoulas, ou au No 8, Front Levée, entre Douane et Bienville, sont prêts à recevoir comme par le passé des ordres pour du FOIN, MAIS, AVOINE, etc., et sollicitent le patronage de leurs amis et du public.
10 oct—30f F A GONZALES & CO.

MARCHANDS DEMANDES.

DEUX ou trois marchands français pour vendre des marchandises sèches au détail. A ceux qui connaissent bien le commerce de la ville, une place permanente et un salaire libéral sont offerts. S'adresser à M R HAGGERTY & BROTHER.
2 oct—1☞

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

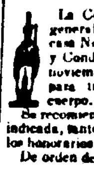

La Compañía se reunirá en asamblea general en su sala de armas, sita en la casa No. 14, calle Dumaine, entre Levée y Conde, el miércoles proximo, 5 del noviembre, á las 6 en punto de la tarde, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo.

Se recomienda la mayor exactitud á la hora indicada, tanto á los miembros activos como á los honorarios.

De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
oct 31 Sargento 1ro

$50 DE RECOMPENSE

POUR l'arrestation du nègre JAMES, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds et [illegible] pouces, teint clair et ne portant [illegible] de barbe; il est assez bien de figure, [illegible] traits fins, le nez court, et plat et [illegible] bras[illegible]s, à la regard [illegible] Ont [illegible] n'a fait pour les [illegible] et qu'il [illegible] pas. Il s'habille bien et parle français et anglais.
31 oct—6 E BLANC.